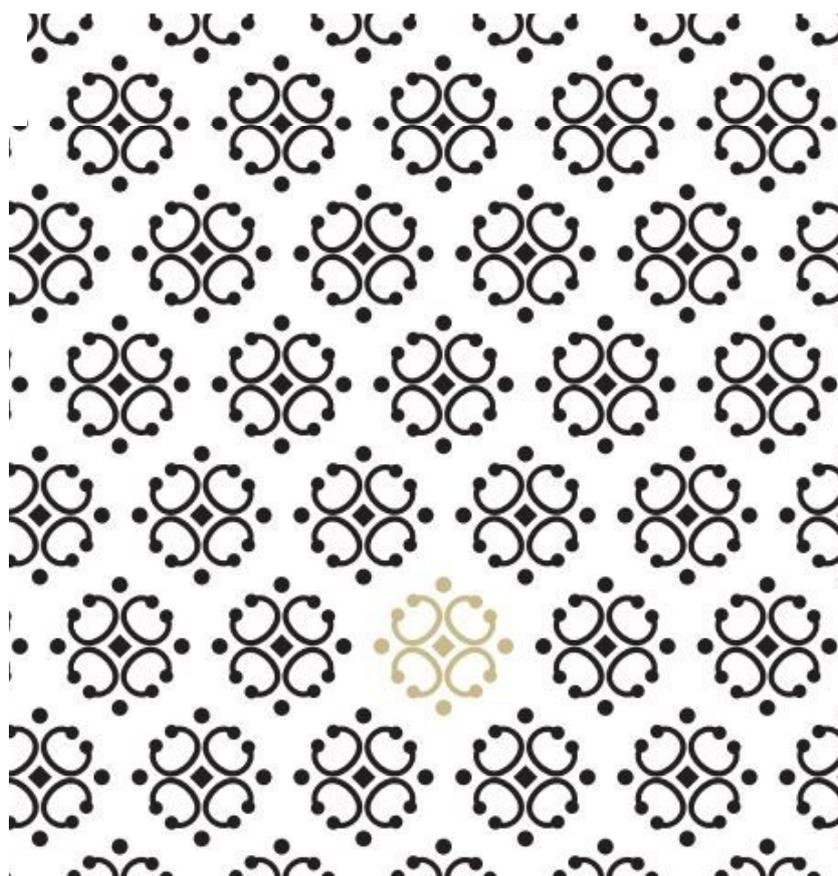


Appel à Candidatures

RÉSIDENCE D'ARTISTES

CHÂTEAU CAPION, 34150 Aniane

Édition 2022



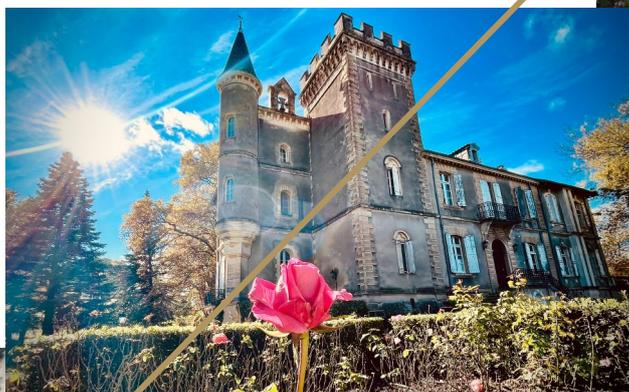
DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER > 10 FÉVRIER
MONTANT PROPOSÉ • 500€ HT / mois sur 2 mois



Le Château Capion, domaine viticole à Aniane, lance un appel à candidatures en vue d'une résidence et d'une exposition au cœur de son domaine.

Propice à l'inspiration et à la production d'œuvres artistiques pluridisciplinaires, lieu adapté à l'accueil d'artistes, le domaine accueille et accompagne chaque année des artistes en résidence, concluant ces rencontres par des expositions éphémères ou pérennes.

Cette année, pour porter ce projet, le Château Capion s'associe avec la directrice artistique Clémence Boisanté de Art & Patrimoine (galeries Le réservoir - à Sète, La Serre - à Montpellier, et Le réservoir - à Paris).





PRÉSENTATION, PRINCIPE ET DÉROULEMENT DU PROJET

PRÉSENTATION ET PRINCIPE DU PROJET

Le projet de résidence s'articule autour d'une envie de production participative, ouverte notamment au grand public. De fait, cette expérience de « crowdsourced », cherchera à inclure le public dans un processus collaboratif.

Ainsi, la sélection des artistes, la résidence et le vernissage seront dynamisés par l'interaction avec les visiteurs. Cela étant mis en place et ponctué aux moyens d'ateliers et temps forts.

DÉROULEMENT ET RYTHMIQUE DU PROJET

Le déroulement et la rythmique du projet se décrivent dans les grandes lignes de la manière suivante:

- Présélection par notre équipe : 4 artistes seront retenus.
- Sélection des 2 artistes finalistes par le grand public impliqué via un système de vote.
- Implications du grand public :
 - Au travers du vote des artistes finalistes qui donnera lieu à la création d'un "mur des noms" (des votants) visible le jour du vernissage.
 - Au travers de l'organisation d'un apéritif, "Apér'Art" dédié à la rencontre et aux échanges entre les artistes et les participants.
 - Au travers d'une interaction participative du public dans le processus de création d'une œuvre artistique : le public pourra soumettre une photo d'un objet de son choix aux artistes qui l'intégreront de la manière souhaitée à leur exposition.
 - Au travers d'un temps d'échange privilégié durant le vernissage: le public pourra acheter une bouteille de vin signée par les artistes (dédicace stylisée de l'artiste).



THÉMATIQUE DES ŒUVRES

La thématique est libre, mais devra être accessible au grand public.

Chaque artiste devra créer une œuvre en relation avec le vin ou la vigne.

Chaque artiste devra créer une œuvre à partir d'une photo d'un objet soumis par le public. Interprétation libre, les artistes seront décisionnaires des objets photos choisis.



MODALITÉS PRATIQUES, CADRE ET CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE, PROFIL DES CANDIDATURES

MODALITÉS PRATIQUES

- Logement pris en charge en studios avec terrasses et vues sur la nature. Eau et électricité comprises.
- Espaces de travail mis à disposition: atelier d'environ 30m2, travail à deux dans le même espace. Possibilité de travailler en extérieur.
- Grands espaces d'expositions.
- L'organisateur coordonne, organise la sensibilisation des publics, la communication, les relations Presses, et prend en charge la mise en œuvre des événements en lien avec Art & Patrimoine.
- Un véhicule personnel est obligatoire : il n'y a pas de transport en commun.
- Les frais de transports (incluant le transport des œuvres) ne sont pas inclus.
- Les frais de restaurations ne sont pas inclus, mais certains apéros dînatoires pourront être organisés par la direction auxquels les artistes seront conviés.
- Les défraiements de 500€ sont à disposition de l'artiste pour l'achat de son matériel et autres.
- Un carton de vin panaché sera offert à l'arrivée des artistes.

CADRE ET CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE

Dans le cadre de ce projet artistique les artistes s'engageront par une convention qui fixera la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil, le montant de la contribution et leur implication dans la résidence et l'exposition.

Les artistes devront s'engager à être présents lors du montage, démontage de l'exposition et au vernissage. Ils devront également être présents et participer aux événements annoncés au calendrier (Aper'Art «Rencontre avec les artistes», dédicace stylisée des étiquettes de vin etc.).

La sélection des résidents sera effectuée par les membres de l'équipe coordinatrice du projet au Château Capion, par la directrice artistique des galeries Art & Patrimoine et enfin par le public.

Afin de présenter une exposition la plus attractive possible le Château Capion souhaite une production d'environ 10 œuvres par artiste (chiffre incluant les 2 œuvres au thème imposé).

PROFIL DES CANDIDATURES

Le présent appel à candidatures est dédié aux artistes peintres, dessinateur(trice), plasticien(ne), sculpteur, graffeur..., souhaitant diffuser leurs travaux dans le cadre d'une exposition collective (2 artistes).

Cette résidence s'adresse à des artistes-auteurs et autrices de la région Occitanie pouvant attester d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

Château Capion, recherche des personnalités à l'aise avec le public, ayant le sens du partage, prêt à s'investir et à être force de proposition, pour rendre vivant ce projet.

L'équipe de Château Capion est une équipe ouverte d'esprit, curieuse, passionnée, pleine d'humour, et conviviale. Ce projet est né du grand intérêt de l'équipe pour la création artistique, dans un cadre exceptionnel qui se prête parfaitement à l'inspiration. Bien que chacun sera occupé par ses missions quotidiennes, c'est sans conteste avec grand plaisir que les membres de Château Capion feront en sorte, dès que possible, de passer du temps avec les artistes, que ce soit pour des instants conviviaux ou pour donner un coup de main.



CALENDRIER

• Appel à candidatures et sélection des artistes	: DU LUNDI 24 JANVIER AU JEUDI 10 FÉVRIER
• Clôture appel à candidatures	: JEUDI 10 FÉVRIER
• Audit des candidats et présélection de 4 artistes pour présentation au public, contact des artistes sélectionnés	: VENDREDI 11 FÉVRIER
• Présentation virtuelle des présélectionnés au grand public et vote	: DU JEUDI 17 AU DIMANCHE 27 FÉVRIER
• Annonce des 2 artistes retenus pour le projet	: LUNDI 28 FÉVRIER
• Durée de la résidence	: DU LUNDI 7 MARS AU VENDREDI 6 MAI
• Aper'Art «Rencontre avec les artistes»	: VENDREDI 8 AVRIL
• Accrochage des œuvres	: MERCREDI 4 ET JEUDI 5 MAI
• Vernissage	: SAMEDI 7 MAI
• Exposition	: DU DIMANCHE 8 MAI AU DIMANCHE 5 JUIN
• Démontage	: MERCREDI 8 JUIN

Le contexte sanitaire est susceptible de modifier le calendrier prédéfini dans cet appel à projets.

 **MODALITÉS DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature devra être adressé par mail (en pièce jointe, de préférence en PDF ou en envoyant un lien type we transfer), au plus tard le 10 février 2022 en indiquant comme objet du mail : Résidence 2022 + nom et prénom, à l'adresse suivante : contact@chateaucapion.com

Les artistes seront sélectionnés sur dossier. Pour candidater, celui-ci devra comporter :

Ce qui est obligatoire:

- Note d'intention
- Biographie du porteur de projet
- Dossier artistique : Un texte de présentation de votre travail, des liens vers votre site web ou réseaux sociaux, 6 visuels de vos réalisations, visuels des expositions ou projets déjà réalisés, ainsi que tous éléments visuels pouvant aider à une meilleure connaissance et compréhension de votre univers artistique.

Ce qu'il est possible, en plus :

- Dossier "libre", inspiré, visuel, créatif... Vidéos, images, musiques, etc.
- Vous pouvez présenter un projet à développer durant cette résidence ou avoir un projet d'exposition qui viendrait compléter votre production effectuée durant la résidence.

*Pour en savoir plus sur le Château Capion : <https://chateaucapion.com/fr/>
Art & Patrimoine : <https://artetpatrimoine.art/>*



art & patrimoine 